

L'Opération Concertée d'Aménagement et Gestion de l'Espace Rural (OCAGER) « cultures en terrasses ».

La Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons porte le projet d'un territoire vivant et accueillant.

Le territoire intercommunal compte actuellement **110 exploitations agricoles**, situées sur l'ensemble des communes et dont les activités variées ont un rôle central au niveau économique, social, culturel et environnemental.

La communauté de communes souhaite accompagner le maintien et développement de ces activités, c'est pourquoi elle porte le projet **d'OCAGER cultures en terrasses.**

Qu'est ce qu'une OCAGER ?

Les Opérations Concertées d'Aménagement et Gestion de l'Espace Rural (OCAGER), sont des outils mis en place par le Conseil Régional du Languedoc Roussillon, dans le cadre de sa politique de développement économique et d'aménagement des territoires ruraux.

Ce sont des actions collectives répondant à des enjeux locaux, dont les objectifs sont économiques, sociaux, paysagers, culturels et patrimoniaux et qui sont basées sur la concertation et l'implication des acteurs du territoire.

Les objectifs de l'OCAGER cultures en terrasses:

Le développement et le maintien de l'agriculture locale sont actuellement limités par les difficultés d'accès au foncier rencontrées par les candidats à l'installation ou à la reprise d'exploitations.

L'objectif de l'OCAGER « cultures en terrasses » menée par la communauté de communes est de permettre l'installation agricole et la consolidation d'exploitations existantes par la reconquête et la réhabilitation de terrasses à des fins agricoles.

Pour cela, l'opération doit **permettre aux propriétaires intéressés et à la communauté de communes de construire ensemble des solutions collectives** aux difficultés **d'accès au foncier** rencontrées par les **agriculteurs et porteurs de projets agricoles**.

Les effets attendus sur le territoire :

- La consolidation des exploitations fragiles et la création de nouvelles fermes permettront à des **habitants de vivre localement de leurs activités** de faire vivre le territoire.
- La remise en culture des terrasses favorisera le développement d'une offre plus large en **produits locaux de qualité**, répondant à la demande (produits maraîchers, fruits, plantes aromatiques, ...) et aux enjeux actuels (respect de l'environnement).
- La réhabilitation des terrasses actuellement embroussaillées **revalorisera les paysages et le patrimoine local**. Elle mettra en valeur l'**identité** du territoire.
- L'ouverture des paysages contribuera à la **lutte contre les incendies**.

Le déroulement de l'opération :

L'OCAGER est un projet de développement mené par la communauté de communes, en partenariat avec les propriétaires intéressés et volontaires.

L'opération aura lieu en **deux périodes**.

Cet été et jusqu'en automne, les communes vont réaliser un **inventaire** des terres susceptibles d'être réhabilitées à des fins agricoles.

Dans un deuxième temps les **communes, la communauté de communes et les propriétaires intéressés travailleront ensemble** et en lien avec des partenaires du monde agricole, à la **construction et la mobilisation d'outils de mise à disposition** et **revalorisation** des surfaces en friches.